



Association Village-rivages – Saint Jacut de la mer

Le 22/01/25

Compte Rendu de l'Assemblée Générale annuelle de l'association Village-rivages Tenue Le 20 Janvier 2025 A l'Abbaye de Saint-Jacut de la mer

Après avoir salué les personnes présentes et se féliciter de la présence d'une trentaine de présents, le président de Village-rivages (VR) a présenté le rapport moral dressant le bilan des activités de l'année 2024.

A) Rapport Moral :

1) Adhérents :

Au 31/12/24, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de 63 (à comparer aux 44 de fin 2023), ce qui représente une évolution très encourageante.

Le président a tenu à saluer toutes les personnes qui accompagnent Village-rivages depuis sa création en 2020. Leur soutien est indispensable au dynamisme de l'association.

Il a renouvelé son appel aux bonnes volontés et à toutes celles et tous ceux qui ont la possibilité de donner un peu de leur temps à l'animation de Village-rivages, notamment pour la Journée des artistes et artisans d'art inspirés par la mer « Escalé en Terre Émeraude » qui se déroulera cette année sur 2 jours – les 13 et 14 juillet - mais également pour assurer les permanences, tenues tout au long de l'année, à la Maison du pêcheur.

Il a également dit vouloir constituer un groupe actif d'amoureux de la navigation traditionnelle pour faire vivre au quotidien le canot « La Brise », acquis l'été dernier.

2) Visibilité accrue de l'Association et de la Maison du Pêcheur :

Au cours de l'année 2024, VR a poursuivi son partenariat avec l'Office de tourisme Dinan Cap-Fréhel, depuis 2022 et l'Office de tourisme Dinard/Côte d'Émeraude depuis 2023.

Ce sont désormais 11 bureaux de tourisme, pour une partie ouverts toute l'année, qui informent de ses activités ; les 4 bureaux de Dinard/Côte d'Emeraude s'étant ajoutés aux 7 de Dinan/Cap Fréhel.

Les jours et horaires d'ouverture de la Maison du pêcheur ainsi que les différentes activités de VR paraissent désormais sur supports papier et électronique dans ces deux OT.

Ces informations sont également adressées mensuellement à la Mairie (qui renseigne Panneau Pocket sur tous les événements de VR), à l'Abbaye et à la Maison SNCF de Saint-Jacut de la mer.

VR informe aussi différents correspondants et partenaires (associations locales, associations membres de la Commission patrimoine du Parc Naturel Régional, la Presse ...).

Village-rivages dispose, depuis 2023, d'une page Instagram et est partenaire du site Agendaou depuis 2024 qu'elle essaie d'alimenter régulièrement pour maintenir leur intérêt.

Là encore les bonnes volontés sont les bienvenues (insertion de photos du patrimoine de la presqu'île, animations à valoriser...).

La commune a maintenu son soutien financier à l'embauche de saisonnières, à savoir 2 semaines, à mi-temps, aux vacances de printemps et 6 semaines, à temps plein, durant l'été.. Le Président a remercié la municipalité pour son appui constant et indispensable.

Le reste de l'année 2024, la Maison du pêcheur a été ouverte toutes les fins de semaine (vendredi, samedi et dimanche) de 11h00 à 12h30 (voire 13h00). En janvier, elle est traditionnellement fermée, sauf dans le cadre de visites accompagnées.

3) Fréquentation de la Maison du Pêcheur (MdP) :

Au cours de l'année 2024, la Maison du pêcheur a accueilli environ 3 460 visiteurs, en baisse de 15% par rapport à 2023 (dont la progression par rapport à 2022 fût remarquable), très inégalement répartis au cours de l'année (15 visiteurs en janvier, 1 186 en août et 106 en décembre).

Cette baisse est à mettre en lien avec la moindre fréquentation touristique constatée dans la région cette année par les O. T. et avec l'absence d'un élément attractif nouveau, contrairement à l'année dernière où le film « L'heure du Bain avait été présenté à partir du printemps 2023.

Depuis son inauguration, en juillet 2021, la Maison du pêcheur a accueilli environ 11 000 visiteurs.

Comme l'année passée, de nombreux visiteurs viennent de l'Abbaye, d'autres ont eu l'information par les OT, et par affichage. Beaucoup entrent à la MdP en passant rue des Sciaux.

L'analyse de la provenance des visiteurs de la Maison du pêcheur pour l'année 2024 a été faite à partir de 1422 enregistrements, soit un peu moins de la moitié des visiteurs permettant, cependant, de donner les grandes tendances.

| | |
|--|-----|
| Habitants St Jacut à l'année : | 330 |
| Habitant St Jacut en résidence secondaire + abbaye + maison SNCF : | 274 |
| Visiteurs en provenance du 22 : | 133 |
| Visiteurs bretons hors Côtes d'Armor : | 114 |
| Visiteurs français hors Bretagne venant principalement de la Région parisienne : | 470 |
| Visiteurs étrangers (largement dominé par les Belges, suivis des Allemands) : | 101 |

A noter qu'il y a presque autant de visiteurs étrangers que de visiteurs du 22 (hors Saint-Jacut) ou que de visiteurs bretons hors Côtes d'Armor.

Les visites accompagnées (en moyenne 2 par mois) tant aux Ébihens qu'à travers le village ont contribué à maintenir le nombre de visiteurs à la MdP, sa visite étant systématiquement proposée en fin de parcours.

Ces informations sont données à titre indicatif et ne sont pas exhaustives car, en périodes d'affluences, le trop grand nombre de visiteurs n'a pas permis d'en connaître toujours la provenance.

4) Expositions temporaires dans les locaux de la Maison du Pêcheur :

La Maison du pêcheur à pêcheur a accueilli 4 expositions durant l'année 2024, à savoir :

Au printemps :

Du 13 au 25 avril : Exposition d'Anna Margotin,

Du 26 avril au 12 mai : Exposition de Brigitte Carron, « Balade sur la Rance ».

En été :

Du 17 juillet au 2 août : Exposition graphique de Pencaster, « Jagunités ».

Du 2 août au 7 septembre : Exposition d'Yves Grandjean « Marins d'eaux douces et salées ».

Par ailleurs, le vendredi 10 mai, Laurent Hercouet a présenté son dernier roman policier « Presqu'elle ».

Lors de leur inauguration, ces différents événements ont donné lieu à des moments conviviaux.

Il est rappelé que l'association interdit la vente des œuvres sur place. La Maison du pêcheur n'est pas une galerie d'art.

5) Enrichissement du contenu de la Maison du pêcheur :

En 2024, une modeste bibliothèque a été ouverte à la MdP pour les adhérents. Elle s'étoffe peu à peu et propose tous les numéros de la revue des « Amis du vieux Saint-Jacut, un grand nombre de numéros du Chasse-Marée et différents autres ouvrages en lien avec la mer.

Sont également disponibles plusieurs numéros de « la Revue de Dinan » présentant des articles sur Saint-Jacut dont le dernier de décembre 24 dans lequel est paru un article - *La mémoire partagée d'une presque île singulière* - invitant à une déambulation à travers les lieux emblématiques de notre commune.

La vente des cartes postales anciennes reste d'un volume modeste et celle des Carnets de Zéphirine s'est maintenue à un rythme satisfaisant. Au demeurant, les 1 000 exemplaires sont en cours d'épuisement et il a été décidé le financement d'une réédition (voir infra).

Comme l'année dernière, la MdP a accueilli Saint-Jacut Environnement venu présenter une animation en 3 D sur les Zostères.

Pour le confort des personnes regardant les documentaires, la municipalité a installé un rideau atténuateur de sons entre les deux pièces de la MdP.

6) Activités hors les murs de la Maison du pêcheur :

- Saint Awawa, amer bien connu des anciens pêcheurs jaguens, a été repeint au printemps. Il a retrouvé, sur la plage du Rougeret, sa blancheur originelle. Un petit panneau d'explication sur ce saint païen sera posé en début d'année.

- Le 14 juillet à l'Abbaye de Saint-Jacut de la mer :

Seconde édition d'« Escalade en Terre Émeraude » pour la Journée des artistes et artisans d'art, inspirés par la mer. Elle a connu un beau succès (environ 2 000 visiteurs), aidé en cela par une météo favorable.

Plus de 30 exposants, accompagnés par différentes animations (musique ambulante, jeune troupe de cirque, expositions..).

Cette année ont également été invités plusieurs producteurs locaux pour un petit « marché des saveurs » qui a eu un très bon accueil.

« La Brise », canot jaguen acquis début juillet, a été présenté au public à cette occasion.

Le président a tenu à remercier les bénévoles de Village-rivages et les bénévoles de l'Association des Résidents des Mobil home du camping municipal (ARMCJ) qui ont prêté et monté les barnums et tenu les différents stands de restaurations.

- Le 18 juillet à l'Abbaye de Saint-Jacut de la mer :

Concert Impromptu Tango : de Carlos Gardel à Astor Piazzola.

- Les 21 et 22 septembre :

En partenariat avec l'Abbaye, participation aux Journées européennes du patrimoine, avec pour point d'ancrage, une exposition rétrospective de l'œuvre de Nicolas Carrega, mais également une présentation de l'Abbaye, une lecture de contes sur la vie de Saint Jacut, des moments musicaux et la visite des parcs à huîtres.

A noter, l'animation pédagogique « Sabuleux coquillages » autour de l'Estran par Fanfar, sur la base d'un corpus de coquillages et d'artefacts provenant des plages de la presqu'île, une exploration à deux entrées : imaginaire et scientifique.

- Les 5 et 6 octobre :

Participation de Village-rivages à l'occasion de la Fête du Patrimoine organisée par Cœur Emeraude à l'Abbaye de Léon, dans le cadre du Parc Naturel Régional, officiellement créé en novembre dernier.

- Les visites accompagnées aux Ébihens et à la découverte du Village :

A raison d'une moyenne de 2 visites mensuelles tout au long de l'année, VR a accompagné en 2024 environ 900 personnes.

Ces accompagnements sont bénévoles et la participation financière des visiteurs est libre.

- **Acquisition du canot jaguin « La Brise » :**

Opportunité exceptionnelle, l'acquisition de « La Brise », pour un montant de 12 000€, a été finalisé fin octobre.

Le financement a été assuré, à ce jour, à hauteur de 11 440€, par les dons, Village-rivages étant reconnue comme association d'intérêt général à caractère culturel, donnant droit à déduction d'impôts (à hauteur de 66% des dons versés).

Le 17 octobre dernier, « La Brise » a reçu le label « Bateau d'Intérêt Patrimonial » par l'association Patrimoine Maritime et Fluvial.

C'est une reconnaissance officielle de l'intérêt culturel de ce canot jaguen qui permet, à Village-rivages, différents avantages dont la possibilité de se rapprocher de la Fondation du Patrimoine.

Désarmée, « La Brise » restera au mouillage au Châtelet durant l'hiver.

La municipalité a attribué à VR, de manière gracieuse un mouillage permanent au port du Châtelet.

Le président l'a remerciée et a indiqué que VR allait également solliciter auprès de la DDTM, un mouillage au port de la Chapelle (Ébihens), ce qui facilitera les sorties avec les jeunes moussaillons du Club nautique.

A ce sujet, il a été rappelé le projet de discussion, au printemps, des modalités pratiques de mise en œuvre d'un partenariat avec le Club nautique pour l'utilisation de « La Brise ».

Le président a également rappelé le projet de proposer des promenades en mer selon des modalités encore à définir, sachant que pour des raisons d'assurance, les personnes intéressées devront obligatoirement être adhérentes de VR

Pour la sécurisation des navigants, « La Brise » sera pourvue d'un moteur HB, donnée à VR. Il reste la « Chaise » de support à acquérir.

7) Ce qui n'a pu être réalisés en 2024 :

Compte tenu des disponibilités financières certains des projets envisagés pour 2024 n'ont pu être réalisés :

- La création d'un nouveau documentaire sur les « Contes et légendes de Saint Jacut de la mer ». Un devis de 5 000€ avait été transmis par Village-rivages à la municipalité.

- La création de 10 photos par une photographe professionnelle « Améliegraphie » :

Le devis était de 130€ TTC pour un choix de 10 photos.

Wilfrid Serizay a généreusement offert à Village-rivages plus d'une trentaine de photos personnelles qui pourront être utilisées pour illustrer différentes activités. Il en a été chaleureusement remercié.

- Le tirage sur papier des 9 panneaux de la Mdp :

Suite également à plusieurs demandes de visiteurs, il était envisagé de publier, sous forme de dépliant, les 9 panneaux présentés à la Mdp (Devis de 840€ pour 1 000 ex). Il a été proposé de relancer ce projet en 2025.

- Le Renouveau des Carnets de Zéphirine :

IL avait été envisagé d'éditer, en 2024, 1 000 nouveaux exemplaires des Carnets de Zéphirine, en y apportant des modifications et des compléments d'informations (illustrations et textes).

Le devis communiqué (enveloppe à prévoir d'environ 3 700 € TTC) aurait obligé à porter à 5€ chaque exemplaire sans aucun bénéfice pour l'association.

Par conséquent, il a été proposé de réimprimer quasiment à l'identique 1 000 exemplaires des Carnets pour un devis de 2 650,00€ et les vendre à 5 € l'unité afin de dégager une marge acceptable.

Le rapport moral du Président présentant les activités 2024 de l'Association a été approuvé à l'unanimité.

8) Bilan comptable 2024:

Nicole Jégu, Trésorière, a présenté en détail le bilan comptable de Village-rivages.

Au 31/12/24, la Trésorerie de Village-rivages se présentait comme suit :

- Sur le Livret : **3 249,90€**
- Sur le Compte courant : **1 175,88€**
- En caisse : **70,00€**

Soit une Trésorerie cumulée de 4 495,78€.

Les dépenses se sont élevées à 20 019€ et les recettes à 19 363 (hors versements des intérêts bancaires qui ne seront connus qu'en février).

Malgré un léger déficit, il a été décidé le maintien à 10€/adhérent de la cotisation annuelle.

Par vote à mains levées, les comptes 2024 de Village-rivages ont été approuvés à l'unanimité.

9) Présentation des projets d'activités pour l'année 2025 :

Village-rivages espère pouvoir bénéficier de nouveaux dons dans le cadre du dispositif de crédits d'impôts et accroître ainsi sa disponibilité financière pour les futures activités.

VR renouvellera sa demande de prise en charge par la Mairie de saisonniers pour 3 semaines pendant les vacances de Pâques (à mi-temps) et 7 semaines pendant les vacances d'été (à temps complet).

Par ailleurs, VR sollicitera du même montant qu'en 2024 la subvention municipale (soit 2 000€)

Compte-tenu des prévisions budgétaires (voir infra), VR envisage les activités suivantes (liste non exhaustive à ce jour) :

A la Maison du pêcheur :

Expositions d'œuvres graphiques :

- 3 expositions au printemps et 3 expositions en été.
- Accueil d'écrivains ou d'autres intervenants, notamment lors du marché du Vendredi comme cela a été fait avec M. Hercouet.
- installation d'un stand devant la MdP les jours de vide-greniers (faisabilité à finaliser avec la mairie).

Hors la MdP :

- **Tout au long de l'année**, la poursuite des visites accompagnées aux Ebihens et à la découverte du Village.
- L'organisation d'une ou deux conférences (Abbaye de Saint-Jacut de la mer ou autre lieu).
- **Les 13 et 14 juillet :**

3^{ème} édition d'Escale en Terre Émeraude qui se déroulera sur 2 journées dans les salles et jardins de l'Abbaye.

Entre 30 et 35 exposants invités (places limitées) et un village des saveurs comme l'année dernière.

Compte tenu des frais de gestion de cet évènement, nous demanderons une participation financière de 20€ à chaque exposant pour les deux jours (pour mémoire, les 2 premières éditions étaient gratuites), afin de conserver une neutralité financière.

Autres évènements attendus :

- La Journée de l'OT de Dinan en mars.
- Les journées du Patrimoine en septembre.
- La Fête du Parc (PNR) en octobre.

10) Election des membres du Conseil d'administration et du bureau :

Les statuts de l'association prévoient que le nombre de membres du CA soit compris entre 5 et 9 et qu'il soit renouvelé par 1/3, chaque année. Le CA élit le Bureau de VR.

Les membres actuels sont :

Didier Maze, Marie-Hélène Hudelist, Nicole Jégu, Maryvonne Paitry, Alain Paitry, Jacques Roux, Gérard Moleins, Jean-Pierre Coco.

Les membres à renouveler sont : Didier Maze et Maryvonne Paitry.

- Didier Maze a indiqué souhaiter rester membre du Conseil d'administration (demande acceptée).
- Maryvonne Paitry a indiqué quitter le Conseil d'administration.

- **Les 6 autres membres du Conseil d'administration** ont confirmé leur maintien au sein du Conseil d'administration.

- **Jacqueline Persechino et Christophe Ballan** ont présenté leur candidature (acceptée) pour intégrer le conseil d'administration.

Suite à l'élection des nouveaux membres, le conseil d'Administration, de 9 membres, se compose comme suit :

Didier Maze, Marie-Hélène Hudelist, Nicole Jégu, Alain Paitry, Jacques Roux, Gérard Moleins, Jacqueline Persechino, Christophe Ballan, Jean-Pierre Coco.

Election des membres du Bureau de l'association :

- Marie-Hélène Hudelist a indiqué quitter ses fonction de Secrétaire.
- Didier Maze a indiqué son souhait de rester Président.
- Nicole Jégu a indiqué son souhait de rester Trésorière.
- Alain Paitry a présenté sa candidature comme Secrétaire.

Le Conseil d'administration ayant validé les 3 candidatures, **le nouveau Bureau de Village-rivages se compose comme suit.**

- Didier Maze : Président,
- Alain Paitry : Secrétaire,
- Nicole Jégu : Trésorière.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale étant épuisé, la séance est déclarée close à 12h30.

Le Bureau de Village-rivages :